

**Mardi 21 mai 2013 :  
organisation d'une journée régionale d'échanges et  
de réflexions sur les Consultations Jeunes  
Consommateurs [CJC].**

Mardi 21 mai 2013, l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne et la Fédération Addiction ont organisé conjointement une journée régionale d'échanges et de réflexions sur les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

Plus d'une centaine de professionnels concernés se sont retrouvés à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand. Cette manifestation s'adressait aux responsables des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'après-midi a été ouverte aux partenaires existants et potentiels des CJC (structures, institutions et dispositifs accueillant des jeunes).

**La Consultation Jeunes Consommateurs :**

**Un dispositif spécifique pour les jeunes et leur entourage** :

La CJC accueille toute personne, mineure ou majeure, qui se présente spontanément ou adressée par un tiers, pour un usage de tabac, d'alcool, de cannabis, de cocaïne ou autre produit, ou pour une pratique addictive sans substance (jeu vidéo, hasard ou argent etc.).

L'entourage, quel qu'il soit (familial, professionnel, amical etc.) peut être reçu et accompagné dans le cadre de la CJC.

**Un espace gratuit et confidentiel** :

Les professionnels de la CJC offrent la possibilité d'être écouté, informé, d'échanger en toute confidentialité et avec l'assurance de la validité des informations.

**Un lieu où le jeune peut faire le point** :

L'intervention vise à évaluer, avec le jeune, son expérience d'usage pour lui permettre d'amorcer des changements dans sa vie personnelle, familiale et environnementale en fonction de son comportement addictif. Pour renforcer sa motivation, les professionnels prennent en compte sa demande et/ou ses besoins et adaptent l'accompagnement : transmission d'informations, réduction des risques, aide à l'arrêt.

**Une aide appropriée à l'entourage familial** :

Les CJC apportent une aide appropriée à l'entourage familial du jeune en proposant une offre diversifiée sur un territoire, pouvant aller de l'aide ponctuelle à un suivi plus long : écoute, conseil, soutien, thérapie familiale. L'entourage peut être reçu seul ou avec le jeune.

## **Un partenaire privilégié pour les institutions et les dispositifs « jeunesse » :**

La CJC propose un appui aux professionnels confrontés à la réalité des conduites addictives dans leurs institutions. Des temps de permanences et de consultations peuvent être proposés au sein des institutions ainsi que des possibilités d'actions hors les murs pendant les situations de consommations : rassemblements festifs, concerts, dans les boîtes de nuit ou dans l'espace public.

## **Les adresses des consultations Jeunes Consommateurs en Auvergne**

### **• ALLIER**

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Centre Hospitalier de MOULINS

10 rue Georges PERRICHON

03000 MOULINS

Tel : 04 70 20 11 42

Consultations de préférence le mercredi de 10h30 à 18h00

(Possibilité de rendez-vous les autres jours)

Consultations délocalisées à DOMPIERE sur BESBRE

Espace BOUDEVILLE

Mission Locale

4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h30

### **• CANTAL**

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Association APT

55 rue de l'Egalité

15000 AURILLAC

Tel : 04 71 63 82 50

Consultations du lundi au vendredi de 11h à 13h / 14h à 18h

### **• HAUTE LOIRE**

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Centre Hospitalier Emile Roux LE PUY

12 Boulevard Chantemesse

43012 LE PUY EN VELAY

Tel : 04 71 04 35 82 ou 04 71 04 38 83

Consultations du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15

Antenne de BRIOUDE

15 Boulevard Aristide BRIAND

Sur rendez-vous - Tel vendredi après midi : 04 71 74 94 30

**ARS d'Auvergne**

Valérie BAUD, chargée de communication

tél 04 73 74 50 28 ou 04 73 74 49 78

ars-auvergne-communication @ars.sante.fr

- **PUY DE DOME**

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)  
ANPAA

80 Boulevard François MITTERRAND  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tel : 04 73 34 74 80

Consultations de préférence le mercredi de 9h à 17h  
(Possibilité de rendez-vous les autres jours )